



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

Service eau, nature et biodiversité  
Unité gestion des procédures environnementales

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**RÉCÉPISSÉ DE NOTIFICATION DE CESSATION D'ACTIVITÉ**

Le préfet du Morbihan  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Vu le titre 1<sup>er</sup> du livre V de la partie législative du code de l'environnement ;

Vu le titre 1<sup>er</sup> du livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement, notamment les articles R.512-39-1 à R.512-39-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral d'autorisation du 16 octobre 1997 délivré à la société SA SOVIPOR LA TRINITAISE, pour l'exploitation d'une unité de découpe et de transformation de viandes de dindes et de canards à l'adresse suivante : route de Ploermel 56490 LA TRINITÉ-PORHOËT ;

Vu l'arrêté de prescriptions complémentaires délivré le 08 mars 2010 relatif aux rejets de substances dangereuses dans le milieu aquatique ;

Vu le récépissé de déclaration d'antériorité délivré le 27 mai 2013 au titre de la rubrique 1185-2a ;

RECONNAÎT avoir reçu le 22 avril 2021 de la **société SOVIPOR**, dont le siège social est situé **route de Ploermel 56490 LA TRINITÉ-PORHOËT**, la notification prévue par l'article R.512-39-1 du code de l'environnement, relative à l'arrêt définitif le 31 janvier 2021 de l'exploitation de l'installation de découpe et de transformation de viandes de dindes et de canards.

Il convient de noter que ce récépissé ne vaut pas procès-verbal de réalisation des travaux. Celui-ci sera délivré, le cas échéant, à l'issue de l'analyse du dossier de notification de la cessation d'activité par l'inspection des installations classées, conformément à l'article R.512-39-3 du code de l'environnement.

Vannes, le 14 mars 2022

Pour le préfet et par délégation  
Pour le DDTM et par délégation  
Le chef d'unité

Jean-Louis Girard

Cabinet DAVID-GOIC et ASSOCIES  
A l'attention de Mme Isabelle Goic  
mandataire judiciaire  
39 rue du Capitaine Maignan – CS 34433  
35044 RENNES

Copie à :

- Mme la sous-préfète de Pontivy
- M. le maire de La Trinité-Porhoët
- M. le DDPP 56